



États financiers audités
pour les exercices terminés les
31 juillet 2020 et 2019

Audited Financial Statements
for the years ended
July 31, 2020 and 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3-7
États de la situation financière	8
États du résultat net et du résultat global	9
États des variations des capitaux propres	10
Tableaux des flux de trésorerie	11-12
Notes complémentaires aux états financiers	13-62

Table of Contents

Independent Auditor's Report
Statements of Financial Position
Statements of Loss and Comprehensive Loss
Statements of Changes in Equity
Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stelmine Canada Ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STELMINE CANADA LTÉE, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 juillet 2020 et 2019, et les états du résultat net et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 juillet 2020 et 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la Société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Comme il est indiqué à la note 2, cet événement ou situation, conjugué aux autres questions exposées dans la note 2, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of Stelmine Canada Ltd.

Opinion

We have audited the financial statements of STELMINE CANADA LTD. (the Company), which comprise the statements of financial position as at July 31, 2020 and 2019, and the statements of loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at July 31, 2020 and 2019, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material Uncertainty Related to Going Concern

We draw attention to Note 2 in the financial statements, which indicates that the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As stated in Note 2, these events or conditions, along with other matters as set forth in Note 2, indicate that a material uncertainty exists that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises Management's discussion and analysis but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Luc Dubé, CPA auditeur, CA.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 26 novembre 2020

¹Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
no A115197

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Luc Dubé, CPA auditor, CA.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montreal,
November 26, 2020

¹by CPA auditor, CA, public accountancy permit
No. A115197

Stelmine Canada Ltée
États de la situation financière

Aux 31 juillet 2020 et 2019
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Financial Position

As at July 31, 2020 and 2019
 In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2020 \$	31 juillet / July 31, 2019 \$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie		232 054	98 891	Cash and cash equivalents
Trésorerie réservée pour l'exploration	20	102 432	81 050	Cash reserved for exploration
Taxes de vente à recevoir		15 420	9 769	Sales taxes receivable
Frais payés d'avance		166 917	22 450	Prepaid expenses
		<u>516 823</u>	<u>212 160</u>	
Non courant				Non-current
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	2 322 164	1 912 015	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	8	2 224	2 134	Fixed assets
Total de l'actif		<u>2 841 211</u>	<u>2 126 309</u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Fournisseurs et autres crédateurs	9	98 826	101 592	Suppliers and other creditors
Non-courant				Non-current
Emprunt	10	30 000	-	Borrowing
Total du passif		<u>128 826</u>	<u>101 592</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions		7 845 978	6 991 039	Share capital
Bons de souscription		122 307	21 716	Warrants
Surplus d'apport		2 270 758	2 249 042	Contributed surplus
Déficit		(7 526 658)	(7 237 080)	Deficit
Total des capitaux propres		<u>2 712 385</u>	<u>2 024 717</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>2 841 211</u>	<u>2 126 309</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

s. Isabelle Proulx
 Isabelle Proulx
 President and Chief Executive Officer

s. André Proulx
 André Proulx
 Chairman of the Board

Stelmine Canada Ltée**États du résultat net et du résultat global**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Loss and Comprehensive Loss**

For the years ended July 31, 2020 and 2019
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2020 \$	31 juillet / July 31, 2019 \$	
DÉPENSES				EXPENSES
Paiements fondés sur des actions	12.1	-	62 050	Share-based payments
Honoraires de consultation		730	3 000	Consulting fees
Honoraires professionnels		25 880	65 817	Professional fees
Loyer		18 012	17 988	Rent
Amortissement des immobilisations corporelles	8	660	914	Depreciation of fixed assets
Frais généraux d'administration		256 207	299 978	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires		44 022	27 165	Registration, listing fees and shareholders' information
Frais d'exploration et d'évaluation		46 110	-	Exploration and evaluation fees
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	44 886	Write-off of exploration and evaluation assets
		<u>(391 621)</u>	<u>(521 798)</u>	
AUTRES REVENUS				OTHER INCOME
Aide gouvernementale		10 000	-	Government assistance
		<u>(381 621)</u>	<u>(521 798)</u>	LOSS BEFORE INCOME TAXES
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS				TAXES
Impôt différé	15	(92 043)	(130 122)	Deferred taxes
		<u>(289 578)</u>	<u>(391 676)</u>	NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE				BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	14	(0,01)	(0,01)	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019

En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Change in Equity

For the years ended July 31, 2020 and 2019

In Canadian dollars

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital- actions / Share capital \$	Bons de souscription / Warrants \$	Surplus d'apport / Contributed surplus \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total equity \$	
Solde au 1^{er} août 2019		29 648 645	6 991 039	21 716	2 249 042	(7 237 080)	2 024 717	Balance as at August 1, 2019
Placements privés	11.1	5 096 151	550 193	122 307	-	-	672 500	Private placement
Placements privés accréditifs	11.1	2 579 250	438 380	-	-	-	438 380	Flow-through private placement
Gain reporté relatif à l'émission d'actions accréditives	11.1		(90 228)				(90 228)	Deferred gain for the flow-through private placement
Frais d'émission d'actions	11.1	-	(43 406)	-	-	-	(43 406)	Share issue expenses
Bons de souscription expirés	11.2	-	-	(21 716)	21 716	-	-	Expired warrants
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(289 578)	(289 578)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2020		<u>37 324 046</u>	<u>7 845 978</u>	<u>122 307</u>	<u>2 270 758</u>	<u>(7 526 658)</u>	<u>2 712 385</u>	Balance as at July 31, 2020
Solde au 1^{er} août 2018		29 648 645	6 991 039	321 766	1 886 942	(6 845 404)	2 354 343	Balance as at August 1, 2018
Paiements fondés sur des actions	12.1	-	-	-	62 050	-	62 050	Share-based payments
Bons de souscription expirés	11.2	-	-	(300 050)	300 050	-	-	Expired warrants
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(391 676)	(391 676)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2019		<u>29 648 645</u>	<u>6 991 039</u>	<u>21 716</u>	<u>2 249 042</u>	<u>(7 237 080)</u>	<u>2 024 717</u>	Balance as at July 31, 2019

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée**Tableaux des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Cash Flows**

For the years ended July 31, 2020 and 2019
In Canadian dollars

	<u>Notes</u>	<u>31 juillet / July 31, 2020</u> \$	<u>31 juillet / July 31, 2019</u> \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et résultat global total de l'exercice		(289 578)	(391 676)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Paielements fondés sur des actions		-	62 050	Share-based payments
Amortissement des immobilisations corporelles	8	660	914	Depreciation of fixed assets
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	44 886	Write-off of exploration and evaluation assets
Impôt différé	15	(92 043)	(130 122)	Deferred taxes
Variations nettes des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	16	<u>(172 451)</u>	<u>689 936</u>	Net changes in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(553 412)</u>	<u>275 988</u>	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de droits miniers	7	(39 261)	(42 025)	Acquisition of mining rights
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	7	(370 888)	(496 261)	Increase in exploration and evaluation assets
Crédits d'impôt		-	110 693	Tax credits
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	<u>(750)</u>	<u>-</u>	Acquisition fixed assets
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(410 899)</u>	<u>(427 593)</u>	Cash flows from investing activities

Stelmine Canada Ltée**Tableaux des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Cash Flows**

For the years ended July 31, 2020 and 2019
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2020	31 juillet / July 31, 2019	
		\$	\$	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Emprunt	10	30 000		Borrowing
Placements privés	11.1	672 500	-	Private placements
Placements privés accréditifs	11.1	438 380	-	Flow-through private placements
Frais d'émission d'actions	11.1	(43 406)	-	Issuance cost of shares
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 097 474</u>	<u>-</u>	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		133 163	(151 605)	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		<u>98 891</u>	<u>250 496</u>	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		<u><u>232 054</u></u>	<u><u>98 891</u></u>	Cash and cash equivalents, end of year

La trésorerie et équivalents de trésorerie est composée de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consist of cash on hand.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de Stelmine Canada Ltée (ci-après la « Société ») consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2020, la Société présentait un déficit cumulé de 7 526 658 \$ (7 237 080 \$ au 31 juillet 2019).

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Dû à la situation liée au Covid-19, la Société a décidé de mettre à pied temporairement du 27 mars au 1^{er} juin 2020, certains employés afin de limiter ses pertes financières.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

1. NATURE OF ACTIVITIES

The activities of Stelmine Canada Ltd. (hereinafter the "Company") include the acquisition, exploration, production, development and, where applicable, operation of mining properties.

2. GOING CONCERN

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Given that the Company has not yet found a property that contains economically recoverable mineral deposits, the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As at July 31, 2020, the Company has a retained deficit of \$7,526,658 (\$7,237,080 as at July 31, 2019).

The Company's ability to continue its operations is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Although the Company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to obtain additional financing in the future.

In order to limit its financial losses related to disruption caused by the Covid-19 pandemic, the Company decided to furlough some employees during the period of March 27 to June 1st, 2020.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. These adjustments could be significant.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 5 avril 2005. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 8255, boul. Henri-Bourassa, bureau 230, Québec, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole STH.

Les états financiers de la Société ont été établis en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont présentées en dollars canadiens.

Les états financiers de l'exercice de présentation de l'information financière terminée le 31 juillet 2020 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 26 novembre 2020.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur

IFRS 9 – Instruments financiers

Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

Cette norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en octobre 2017. Les modifications précisent que les actifs financiers qui rempliraient la condition voulant que leurs flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts si ce n'était d'une clause de remboursement anticipé peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les conditions requises sont réunies.

L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS

The Company was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* on April 5, 2005. The address of its registered office and its principal place of business is 8255, blvd. Henri-Bourassa, office 230, Quebec, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol STH.

The Company's financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and interpretations as approved by the International Accounting Standards Board (IASB) and are presented in Canadian dollars.

The financial statements for the reporting year ended July 31, 2020 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 26, 2020.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

4.1 New and revised standards that are effective

IFRS 9 - Financial Instruments

Prepayment Features with Negative Compensation

This standard has been revised to incorporate amendments published by the International Accounting Standards Board (IASB) in October 2017. The amendments clarify that the financial assets that would fulfill the condition that their contractual cash flows correspond only to principal repayment and interest payments if it were not a clause of prepayment, may be measured as amortized cost or at fair value through other comprehensive income if the required conditions are met.

The retrospective application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur (suite)

IFRS 16 - Contrats de location

Cette nouvelle norme, publiée par l'International Accounting Standards Board en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location.

La nouvelle norme annule et remplace les dispositions d'IAS 17 Contrats de location, d'IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, de SIC-15 Avantages dans les contrats de location simple et de SIC-27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

Les principaux éléments de la nouvelle norme sont les suivants :

- L'entité identifie comme un contrat de location tout contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.
- Le preneur comptabilise un élément d'actif au titre du droit d'utilisation du bien loué et un élément de passif au titre de l'obligation d'effectuer les paiements de loyers. Des exceptions sont prévues pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- L'élément d'actif est initialement évalué au coût, puis amorti comme les immobilisations corporelles. L'élément de passif est initialement évalué à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés.
- Dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le preneur présente la charge d'intérêts sur l'obligation locative séparément de la dotation aux amortissements pour l'élément d'actif au titre du droit d'utilisation.
- Le bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple ou en contrats de location-financement et de les comptabiliser en conséquence.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.1 New and revised standards that are effective (continued)

IFRS 16 - Leases

This new standard, issued by the International Accounting Standards Board in January 2016, sets out the principles for the recognition, measurement, presentation and disclosure of leases for both the lessee and the lessor. The new standard introduces a single lessee accounting model that requires the recognition of all assets and liabilities arising from a lease.

The new standard supersedes the requirements in IAS 17 Leases, IFRIC 4 Determining whether an Arrangement contains a Lease, SIC-15 Operating Leases – Incentives, and SIC-27 Evaluating the Substance of Transactions Involving the Legal Form of a Lease.

The main features of the new standard are as follows:

- The entity identifies as a lease any contract that conveys the right to control the use of an identified asset for a period of time in exchange for consideration.
- The lessee recognizes an asset representing the right to use the leased asset, and a liability for its obligation to make lease payments. Exceptions are provided for short-term leases or leases for which the underlying asset is of low value.
- The lease asset is initially measured at cost and then depreciated similarly to property, plant and equipment. The lease liability is initially measured at the present value of the rent payments that have not yet been paid.
- In the Statement of Net Income and Other Comprehensive Income, the lessee presents the interest expense on the lease liability separately from the depreciation of the right-of-use asset.
- A lessor continues to classify its leases as operating leases or finance leases, and to account for them accordingly.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur (suite)

IFRS 16 - Contrats de location (suite)

- Le bailleur fournit des informations plus étoffées sur les risques auxquels il est exposé, en particulier le risque lié à la valeur résiduelle.

L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette nouvelle interprétation, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) en juin 2017, apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions d'IAS 12 Impôts sur le résultat en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. Les principaux éléments d'IFRIC 23 sont les suivants :

- L'entité considère les traitements fiscaux incertains isolément ou regroupe certains d'entre eux, en fonction de ce qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.
- Le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt sont déterminés en fonction de la probabilité que l'administration fiscale accepte le traitement fiscal incertain.
- L'entité réévalue ses jugements et estimations relatifs aux traitements fiscaux incertains si les faits et les circonstances changent.

L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.1 New and revised standards that are effective (continued)

IFRS 16 - Leases (continued)

- A lessor provides enhanced disclosures about its risk exposure, particularly exposure to residual-value risk.

The retrospective application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

IFRIC 23 - Uncertainty Over Income Tax Treatments

This new interpretation, published by the International Accounting Standards Board (IASB) in June 2017, clarifies how to apply the recognition and measurement provisions of IAS 12 Income Taxes in cases of uncertainty about tax treatments. The main features of IFRIC 23 are:

- The entity considers uncertain tax treatments separately or together with one or more other uncertain tax treatments, based on which approach better predicts the resolution of the uncertainty.
- Taxable profit (tax loss), tax bases, unused tax losses, unused tax credits and tax rates are determined by the likelihood that the taxation authority will accept the uncertain tax treatment.
- The entity reassesses its judgments and estimates of uncertain tax treatment if the facts and circumstances change.

The retrospective application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que sur les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 - Contrats de location

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en mai 2020.

Ces modifications permettent aux preneurs d'être dispensés d'apprécier si certains allègements de loyer liés à la COVID-19 constituent ou non des modifications de contrat de location et de traiter ces allègements de loyer comme s'ils n'étaient pas des modifications de contrat de location. De plus, les modifications apportées à IFRS 16 prévoient des obligations d'information portant expressément sur les allègements de loyer liés à la COVID-19.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. Une application anticipée est permise, y compris dans les états financiers dont la publication n'était pas encore autorisée en date du 28 mai 2020.

4 CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been issued but are not yet effective, and have not been adopted early by the Company.

Management anticipates that all of the applied pronouncements will be adopted in the Company's accounting policies for the first period beginning after the effective date of the pronouncement. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

IFRS 16 - Leases

This standard has been revised to incorporate an amendment issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in May 2020.

The amendment permits lessees not to assess whether particular COVID-19-related rent concessions are lease modifications and, instead, account for those rent concessions as if they were not lease modifications. In addition, the amendment to IFRS 16 provides specific disclosure requirements regarding COVID-19-related rent concessions.

The amendment is effective for annual reporting periods beginning on or after June 1, 2020. Earlier application is permitted, including in financial statements not yet authorized for issue at May 28, 2020.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IAS 1 - Présentation des états financiers

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en janvier 2020.

Les modifications précisent le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise.

IAS 16 - Immobilisations corporelles

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en mai 2020. Les modifications visent à interdire à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé. L'entité comptabilisera plutôt en résultat net le produit de la vente de ces éléments ainsi que les coûts connexes.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est permise.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

La norme IFRS 9 Instruments financiers a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en mai 2020.

Les modifications précisent les honoraires dont l'entité doit tenir compte lorsqu'elle évalue si les conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial.

La modification s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est permise.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company (continued)

IAS 1 - Presentation of Financial Statements

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in January 2020.

The amendments clarify the criterion for classifying a liability as non-current relating to the right to defer settlement of the liability for at least 12 months after the reporting period.

The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2023. Earlier application is permitted.

IAS 16 - Property, Plant and Equipment

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the IASB in May 2020. The amendments prohibit an entity from deducting from the cost of property, plant and equipment the proceeds from selling items produced before the asset is available for use. Instead, an entity will recognize such sales proceeds and related cost in profit or loss.

The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2022. Earlier application is permitted.

Annual Improvements to IFRS Standards 2018-2020

The standard IFRS 9 Financial Instruments has been revised to incorporate amendments issued by the IASB in May 2020.

The amendment clarifies the fees an entity includes when assessing whether the terms of a new or modified financial liability are substantially different from the terms of the original financial liability.

The amendment is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2022. Earlier application is permitted.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

5.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers ont été présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

5.3 Instruments financiers

À la suite de l'adoption initiale de l'IFRS 9 au 1^{er} août 2018, la Société a mis à jour sa méthode comptable comme suit :

i) Comptabilisation et évaluation initiale

La Société comptabilise initialement un actif financier ou un passif financier à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, un actif financier ou un passif financier est mesuré initialement à la juste valeur. Si l'actif financier ou le passif financier n'est pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

ii) Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

5.1 Overall considerations

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

5.2 Functional and presentation currency

The financial statements are presented in Canadian currency, which is also the functional currency of the Company.

5.3 Financial instruments

Following the initial adoption of IFRS 9 on August 1, 2018, the Company updated its accounting policy as follows:

i) Recognition and initial measurement

The Company initially recognizes a financial asset or a financial liability on the date it becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Except for trade receivables that do not contain a significant financing component, a financial asset or financial liability is initially measured at fair value. If a financial asset or financial liability is not subsequently recognized at fair value through profit or loss, the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the acquisition or issue of the financial asset or financial liability. Trade receivables that do not contain a significant financing component are initially recognized at their transaction price.

ii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial assets

On initial recognition, the Company classifies its financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss on the basis of the Company's business model for managing financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial assets.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

Actifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme actifs financiers évalués au coût amorti. Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur, si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers dans l'intention d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

Les revenus d'intérêts, les gains ou pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Un actif financier est ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Financial assets are reclassified subsequently to their initial recognition when, and only when, the Company changes its business model for managing financial assets.

Financial assets measured at amortized cost

The Company classifies cash and cash equivalents as financial assets measured at amortized cost. A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment losses, if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

Interest income, foreign exchange gains or losses, and impairment losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial assets measured at fair value through other comprehensive income (loss)

The Company does not have any financial asset in this category. A financial asset is subsequently measured at fair value through other comprehensive income (loss) if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les intérêts selon la méthode du taux effectif, les gains et pertes de change et les gains ou pertes de valeur sont comptabilisés dans le résultat net. Les autres profits ou pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net, à moins que le dividende constitue la récupération d'une partie du coût du placement. Les gains ou les pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ils ne sont jamais reclassés en résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ceci inclut tous les actifs financiers dérivés. La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

The Company may make an irrevocable election at initial recognition for particular investments in equity instruments that would otherwise be measured at fair value through profit or loss to present subsequent changes in fair value in other comprehensive loss. This election is made for each separate investment.

These assets are subsequently measured at fair value. For debt instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), interest calculated using the effective interest method, foreign exchange gains and losses, and impairment gains or losses are recognized in profit or loss. Other gains or losses are recognized in other comprehensive loss. When the financial asset is derecognized, the cumulative gain or loss previously recognized in other comprehensive income is reclassified to profit or loss as a reclassification adjustment.

For equity instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), dividends are recognized in profit or loss, unless the dividend represents a recovery of part of the cost of the investment. Gains or losses are recognized in other comprehensive loss and are never reclassified to profit or loss.

Financial assets measured at fair value through profit or loss

The Company does not have any financial asset in this category. All financial assets not classified as measured at amortized cost or fair value through other comprehensive loss are measured at fair value through profit or loss. This includes all derivative financial assets. The Company may, at initial recognition, irrevocably designate a financial asset as measured at fair value through profit or loss if doing so eliminates or significantly reduces a measurement or recognition inconsistency that would otherwise arise from measuring assets or liabilities or recognizing the gains and losses on them on different bases.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou pertes, notamment les produits d'intérêts ou les revenus de dividendes, sont comptabilisés dans le résultat.

iii) Classement et évaluation ultérieure – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti ou comme passifs financiers évalués à la juste valeur.

Passifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que l'emprunt comme passifs financiers évalués au coût amorti. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains ou pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un passif financier dérivé, ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués ultérieurement à la juste valeur, et les profits ou pertes, notamment les charges d'intérêts, sont comptabilisés dans le résultat net. La Société n'a aucun passif financier dans cette catégorie.

iv) Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

These assets are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest income or dividend income, are recognized in profit or loss.

iii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial liabilities

Financial liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost or as financial liabilities measured at fair value.

Financial liabilities measured at amortized cost

The Company currently classifies trade and other payables together with borrowing as financial liabilities measured at amortized cost. A financial liability is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Interest expense and foreign exchange gains or losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial liabilities measured at fair value through profit or loss

Financial liabilities are classified as measured at fair value through profit or loss if they are held for trading, are derivative financial liabilities or are designated as such on initial recognition. Financial liabilities at fair value through profit or loss are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest expense, are recognized in profit or loss. The Company does not have any financial liability in this category.

iv) Derecognition

Financial assets

The Company derecognizes a financial asset when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire or when the Company transfers contractual rights to receive the cash flows of the financial asset in a transaction where substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset have been transferred or in a transaction where the Company neither transfers nor retains substantially all the risks and rewards of

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais où elle ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert par la Société sont comptabilisés en tant qu'actif ou que passif distinct.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, est annulée ou expirée.

La Société décomptabilise également un passif financier lorsqu'il y a modification substantielle des conditions du passif financier existant ou d'une partie du passif financier existant. Dans cette situation, un nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisé à sa juste valeur, et la différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie d'un passif financier éteint et le nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisée en résultat net.

v) Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société utilise une matrice pour déterminer les pertes attendues sur la durée de vie pour les créances clients.

La Société utilise les tendances historiques de la probabilité de défaut, le moment des recouvrements et le montant de la perte subie, qu'elle ajuste selon le jugement de la direction quant à savoir si la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles sont telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être plus élevées ou moins élevées que portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Financial assets (continued)

ownership of the financial asset but does not retain control of the asset. Any rights and obligations created or retained in the transfer by the Company are recognized as separate assets or liabilities.

Financial liabilities

The Company derecognizes a financial liability when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

The Company also derecognizes a financial liability when there is a substantial modification of the terms of an existing financial liability or a part of it. In this situation, a new financial liability under the new terms is recognized at fair value, and the difference between the carrying amount of the financial liability or a part of the financial liability extinguished and the new financial liability under the new terms is recognized in profit or loss.

v) Impairment of financial assets

The Company recognizes a loss allowance for expected credit losses on financial assets measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income. The Company uses a matrix to determine the lifetime expected credit losses for trade receivables.

The Company uses historical patterns for the probability of default, the timing of collection and the amount of the incurred credit loss, which is adjusted based on management's judgment about whether current economic conditions and credit terms are such that actual losses may be higher or lower than what the historical patterns suggest.

The amount of the impairment loss on a financial asset measured at amortized cost is the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

v) Dépréciation des actifs financiers (suite)

de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans les résultats nets et portées en diminution des autres débiteurs dans un compte de perte de valeur.

5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse. Les fonds devant être consacrés à l'exploration en vertu de restrictions fiscales imposées dans le cadre de placements accreditifs sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie et sont présentés distinctement dans les actifs courants. La trésorerie affectée à l'exploration représente le produit de financements accreditifs non dépensés.

5.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

5.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

v) Impairment of financial assets (continued)

rate. Losses are recognized in profit or loss and applied against trade and other receivables through a loss allowance account.

5.4 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash on hand. Funds to be spent on exploration under tax restrictions through flow-through investments are excluded from cash and cash equivalents and are presented separately in current assets. Cash for exploration represents unspent funds from flow-through financing.

5.5 Basic and diluted net loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to ordinary shareholders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the years presented.

The diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to the ordinary shareholders of the Company and the weighted outstanding average number of ordinary shares, by all the potentially dilutive ordinary shares, which include options and warrants. For the purpose of this calculation, dilutive potential ordinary shares are deemed to have been converted into ordinary shares at the average market price at the beginning of the year or, if later, at the date of issue of the potential ordinary shares.

5.6 Tax credits receivable and refundable rights

The Company is entitled to refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties for losses under the *Mining Tax Act*. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration costs incurred based on the estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collection and assessments and that the Company will comply with the conditions associated with them.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le décapage, l'échantillonnage ainsi que les activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la note 5.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Lors de la disposition d'une propriété minière, le produit de la vente est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.7 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search for mineral deposits before the technical feasibility and commercial viability of extracting a resource are demonstrable. Costs incurred before the legal rights to undertake exploration and evaluation activities are obtained are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal rights to undertake exploration and evaluation activities have been obtained, all costs of acquiring mineral rights, options to acquire such rights (options agreement), and expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

Expenses related to exploration and evaluation that are capitalized include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, stripping, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. The various costs are capitalized on a property-by-property basis to the cost of the exploration and evaluation asset pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expense is recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or if the mining property is abandoned, the capitalized amount is written down to its recoverable amount (see Note 5.10), the difference being then immediately recognized in profit or loss.

Upon the disposition of a mining property, proceed of disposition is recorded as a reduction of the book value and any surplus or deficit is recorded as a gain or loss in net loss.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation
(suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la note 5.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique, ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

5.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.7 Exploration and evaluation assets
(continued)

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 5.10), and any impairment loss is recognized in profit or loss before the reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles of mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

5.8 Fixed assets

Fixed assets are recognized at cost less accumulated depreciation and impairment losses.

The cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of fixed assets, costs directly related to bringing the asset to the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management and costs incurred subsequently to add to or replace part thereof. Recognition of costs in the carrying amount of an item of fixed assets ceases when the asset is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.8 Immobilisations corporelles (suite)

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement de l'équipement informatique est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %, afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net au poste Amortissement des immobilisations corporelles.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

5.9 Aide gouvernementale

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, la Société a reçu une aide gouvernementale relativement au maintien de ses activités. Cette aide est constatée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées à l'aide et que l'aide sera reçue. L'aide gouvernementale est comptabilisée aux autres revenus. Lorsque l'aide gouvernementale est remboursable, un passif est créé sauf s'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplira les conditions nécessaires pour ne pas rembourser les montants reçus. Ce passif est comptabilisé à la valeur actualisée des remboursements qui sont dus.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.8 Fixed assets (continued)

Upon the transfer of exploration and evaluation assets to property and equipment under Mining assets under construction, all subsequent expenditures on the construction, installation and completion of equipment and infrastructure facilities are capitalized within Mining assets under construction. When the development stage is completed, all assets included in the Mining assets under construction category are then transferred to Mining assets.

Depreciation of computer equipment is recognized on a declining-balance method at the rate 30 %, to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the asset.

The depreciation expense for each period is recognized in profit or loss within Depreciation of fixed assets.

The residual value, depreciation method, and useful life of each asset are reviewed at least at each financial year-end.

The carrying amount of an item of fixed assets is derecognized on disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal. The gain or loss arising from derecognition of an item of fixed assets is included in profit or loss when the item is derecognized.

5.9 Government assistance

In the course of the Covid-19 pandemic, the Company receive government assistance to maintain its operations. This assistance was recognized when there is reasonable assurance that the Company will comply with the conditions attaching to it, and that assistance will be received. Government assistance was recorded to other income. When government assistance is repayable, a liability is created except when there is reasonable assurance that the entity will meet the conditions prescribed for not repaying the amounts received. This liability is recorded at the discounted value of the repayments due.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

All other individual assets or cash-generating units are reviewed for impairment when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash-generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the area has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditure in the area is planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and a decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

5.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets
(continued)

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to fixed assets.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value-in-use.

An impairment loss is reversed if the asset or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

5.11 Provisions and contingent liabilities

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources by the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditures required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.11 Provisions et passifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la Société estime qu'elle exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

5.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.11 Provisions and contingent liabilities
(continued)

The Company's operations are governed by governmental environmental protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable or impact. As at the reporting date, management believes that the Company's operations are generally in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will be demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there will be constructive commitment that will have resulted from past events, it will be probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation will be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of a present obligation is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the probability of outflow of the resources is reliable.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimates.

5.12 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Impôt sur le résultat (suite)

fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et des limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Income taxes (continued)

However, since the Company is in the exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amount of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

Deferred tax assets or liabilities are offset only when the Company has the right and intention to set off current tax assets or liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Impôt sur le résultat (suite)

éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Impôts relatifs aux placements accreditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société doit transférer son droit aux déductions aux dépenses liées aux activités d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé à son droit aux déductions fiscales (ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales), un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

5.13 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions diminué de leurs frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération des options antérieurement comptabilisées au poste Surplus d'apport ou la valeur des bons antérieurement comptabilisés au poste Bons de souscription. Si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Income taxes (continued)

Tax related to flow-through placements

Under the provisions of tax legislation relating to flow-through placements, the Company is required to renounce to its rights to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. When the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and has renounced to its right to tax deductions (or has the intention to renounce to its right to tax deductions), a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statements of financial position and their tax basis.

5.13 Equity

Share capital

Share capital represents the amount received on the issue of shares less their issue expenses. If shares are issued following the exercise of options or warrants, this account also comprises the compensation costs of the options value previously recorded as Contributed surplus or the warrants value previously recorded as Warrants. If shares are issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary asset, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to calculate the fair value of the warrants issued.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.13 Capitaux propres (suite)

Placements accreditifs

L'émission d'unités accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans les autres créditeurs dans les états de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accreditives sont répartis entre les actions et les autres créditeurs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres créditeurs.

Lorsque la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles ou lorsque l'obligation d'engager les dépenses admissibles n'est pas respectée, le montant comptabilisé en autres créditeurs est renversé et comptabilisé au résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut la charge de rémunération liée aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options. Lorsque les options sont exercées, la valeur correspondante est transférée au capital-actions. Ce poste inclut également la valeur des bons de souscription échus.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués.

5.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.13 Equity (continued)

Flow-through placements

The issuance of flow-through units represents an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through units are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented in other payables in the statements of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares and other payables using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of the existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to other payables.

When the Company has renounced to its right to tax deductions or has the intention to renounce to its right to tax deductions and has incurred the eligible expenditures or when the obligation to incur the eligible expenditures is not met, the amount recognized as other payables is reversed and recognized in profit or loss as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of the eligible expenditures capitalized in the statements of financial position as an asset and their tax bases.

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to share options until such options are exercised. When share options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital. This account also includes the value of the warrants expired.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses.

5.14 Equity-settled share-based payments

The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, employees, and consultants. None of the Company's plans feature any option for cash settlement.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.14 Paiements fondés sur des actions
(suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions à des courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie au cours de la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.14 Equity-settled share-based payments
(continued)

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair value, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company measures their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For transactions with employees and others providing similar services, the Company measures the fair value of the services rendered by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except for equity-settled share-based payments to brokers) are ultimately recognized as an expense in profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect to an equity financing, are recognized as issuance costs of the equity instruments, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior periods if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.15 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il y a un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est identique à celle présentée dans les états financiers annuels les plus récents.

6.1 Jugements significatifs de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé puissent se réaliser. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.15 Segment reporting

The Company presents and discloses segmental information based on the internal reports that are regularly reviewed by the chief operating decision makers, i.e., the president and the board of directors. The Company has determined that there is only one operating segment, which is the segment of the exploration and evaluation of mineral resources.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the judgments, estimates and significant assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is the same as that disclosed in the most recent annual financial statements.

6.1 Significant management judgments

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred tax assets and evaluation of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax asset in excess of existing taxable temporary differences expected

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

6.1 Jugements significatifs de la direction (suite)

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat (suite)

d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (voir la note 5.12).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre ses activités sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (voir note 5.10).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.1 Significant management judgments (continued)

Recognition of deferred tax assets and evaluation of income tax expense (continued)

to reverse within the carry-forward period (see Note 5.12).

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meet its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. See Note 2 for more information.

6.2 Estimation uncertainty

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.10).

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recovered from either future exploitation or sale of the property when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse des actifs d'exploration et d'évaluation.

Aux 31 juillet 2020 et 2019, aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés. La direction a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation, car aucun événement n'indique que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable. Elles ont été récemment acquises et la Société est au début de l'exploration sur ses propriétés. La Société a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à l'obtention de nouveaux financements et à l'achèvement de ses plans d'exploration.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020, il n'y a pas de radiation des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net (44 886 \$ en 2019). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 5.10).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets (continued)

existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and the renewal of permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

If, after expenditures are capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of the expenditures is unlikely, the amounts capitalized are written off in profit or loss in the period in which the new information becomes available.

See Note 7 for the analysis of exploration and evaluation assets.

As at July 31, 2020 and 2019, no impairment tests were performed on properties. Management has determined that there is no need to perform an impairment test as there is no indication that their carrying amount may not be recoverable. They have recently been acquired and the Company is in the early stages of exploration on its properties. The Company has the intention and ability to retain the properties until new financing is obtained and the completion of its exploration plans.

For the year ended July 31, 2020, no write-off of exploration and evaluation assets recognized in profit or loss (\$44,886 in 2019). No reversal of impairment losses has been recognized for the reporting periods presented.

Impairment of fixed assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.10).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles (suite)

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des immobilisations corporelles imputée en résultat pour les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 11.2 et 12.1).

Crédits d'impôt

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (voir note 5.12).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of fixed assets (continued)

In assessing impairment, management estimates the recoverable amount of each asset or cash-generating unit based on expected future cash flows and uses an interest rate to discount them. Estimation uncertainty relates to assumptions about future operating results and the determination of a suitable discount rate.

There was no impairment loss recognized on fixed assets in profit or loss for the years ended July 31, 2020 and 2019.

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted, and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see Notes 11.2 and 12.1).

Tax credits

The calculation of refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties and investment tax credits involves a certain degree of estimation and judgment in respect of which items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credits, refundable credits on duties and investment tax credits, to exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods (see Note 5.12).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (voir note 20).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying such liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are sources of estimation uncertainty (see Note 20).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 juillet 2019/ July 31, 2019	Augmentations / Additions	Crédits d'impôt / Tax credits	Radiations / Write-offs	31 juillet 2020/ July 30, 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property Courcy ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	435 179	6 041	-	-	441 220
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 186 068	246 317	-	-	1 432 385
	<u>1 621 247</u>	<u>252 358</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 873 605</u>
Propriété / Property Mercator ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	37 417	-	-	-	37 417
Travaux d'exploration / Exploration activities	22 718	12 645	-	-	35 363
	<u>60 135</u>	<u>12 645</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>72 780</u>
Propriété / Property Joubert ^(c)					
Droits miniers / Mining rights	43 213	20 989	-	-	64 202
Travaux d'exploration / Exploration activities	83 625	103 235	-	-	186 860
	<u>126 838</u>	<u>124 224</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>251 062</u>
Propriété/Property Trieste ^(d)					
Droits miniers / Mining rights	26 281	12 231	-	-	38 512
Travaux d'exploration / Exploration activities	77 514	8 691	-	-	86 205
	<u>103 795</u>	<u>20 922</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>124 717</u>
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	542 090	39 261	-	-	581 351
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 369 925	370 888	-	-	1 740 813
	<u>1 912 015</u>	<u>410 149</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 322 164</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

	31 juillet/ July 31, 2018	Augmentations / Additions	Crédits d'impôt / Tax credits	Radiations / Write-offs	31 juillet/ July 31, 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property Courcy ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	435 179	-	-	-	435 179
Travaux d'exploration / Exploration activities	925 067	368 209	(107 208)	-	1 186 068
	<u>1 360 246</u>	<u>368 209</u>	<u>(107 208)</u>	<u>-</u>	<u>1 621 247</u>
Propriété / Property Mercator ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	18 709	18 708	-	-	37 417
Travaux d'exploration / Exploration activities	-	22 718	-	-	22 718
	<u>18 709</u>	<u>41 426</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>60 135</u>
Propriété / Property Joubert ^(c)					
Droits miniers / Mining rights	27 023	16 190	-	-	43 213
Travaux d'exploration / Exploration activities	31 938	53 587	(1 900)	-	83 625
	<u>58 961</u>	<u>69 777</u>	<u>(1 900)</u>	<u>-</u>	<u>126 838</u>
Propriété/Property Trieste ^(d)					
Droits miniers / Mining rights	19 154	7 127	-	-	26 281
Travaux d'exploration / Exploration activities	26 746	51 747	(979)	-	77 514
	<u>45 900</u>	<u>58 874</u>	<u>(979)</u>	<u>-</u>	<u>103 795</u>
Propriété / Property Vallard ^(e)					
Droits miniers / Mining rights	18 560	-	-	(18 560)	-
Travaux d'exploration / Exploration activities	26 932	-	(606)	(26 326)	-
	<u>45 492</u>	<u>-</u>	<u>(606)</u>	<u>(44 886)</u>	<u>-</u>
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	518 625	42 025	-	(18 560)	542 090
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 010 683	496 261	(110 693)	(26 326)	1 369 925
	<u>1 529 308</u>	<u>538 286</u>	<u>(110 693)</u>	<u>(44 886)</u>	<u>1 912 015</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

a) Courcy, Québec

Droits miniers

La propriété Courcy comprend un total de 341 claims détenus à 100% par Stelmine et couvre une superficie de 178,1 km². Elle est située à moins de 100 km à l'ouest de Fermont, Québec. La Société s'est engagée à payer une royauté nette de fonderie qui est détaillée à la Note 20.

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 6 041 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué de l'exploration de base telle que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 368 209 \$ se répartissant comme suit : 133 781 \$ (main d'œuvre), 50 960 \$ (sous-traitance), 61 524 \$ (transport), 59 508 \$ (location d'équipement), 8 579 \$ (hébergement), 8 822 \$ (carburant), 18 370 \$ (analyses d'échantillons) et 26 665 \$ (divers).

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration de base tel que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 246 317 \$ se répartissant comme suit : 156 644 \$ (main d'œuvre), 13 706 \$ (transport), 15 815 \$ (location d'équipement), 1 345 \$ (hébergement), 6 409 \$ (carburant) 24 178 \$ (analyses d'échantillons), 28 220 \$ (divers).

b) Mercator, Québec

Droits miniers

La propriété Mercator est située à 76 km au nord-est de la propriété Courcy. Elle comprend 126 claims détenus à 100% par Stelmine et couvre une superficie de 65,3 km². Elle se localise dans le prolongement de la sous-province métasédimentaire de l'Opinaca.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des claims pour une valeur de 18 708 \$.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

a) Courcy, Quebec

Mining rights

The Courcy property consists of a total of 341 claims, 100% owned by Stelmine and covers an area of 178,1 km². It is located less than 100 km west of Fermont, Quebec. The Company has committed to pay a net smelter royalty which is detailed in Note 20.

During the year, the Company renewed mining rights for a value of \$6,041.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for a total amount of \$368,209 divided as follows: \$133,781 (labor), \$50,960 (subcontracting), \$61,524 (transportation), \$59,508 equipment rental), \$8,579 (accommodation), \$8,822 (fuel), \$18,370 (sample analysis) and \$26,665 (miscellaneous).

During the year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for an amount of total of \$246,317 divided as follows: \$156,644 (labor), \$13,706 (transportation), \$15,815 (equipment rental), \$1,345 (accommodation), \$6,409 (fuel), \$24,178 (sample analysis), \$28,220 (miscellaneous).

b) Mercator, Quebec

Mining rights

The Mercator property is located 76 km north-east from Stelmine's Courcy property. The property consists of a group of 126 claims, 100% owned by Stelmine and covering an area of 65.3 km². The property is situated within the extension of the Opinaca metasedimentary basin.

During the previous year, the Company renewed mining claims for a value of \$18,708.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

b) Mercator, Québec (suite)

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 22 718 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration de base tel que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 12 645 \$ se répartissant comme suit : 6 132 \$ (main d'œuvre), 1 439 \$ (hébergement), 124 \$ (carburant), 4 950 \$ (divers).

c) Joubert, Québec

Droits miniers

Cette propriété est constituée de 247 claims détenus à 100% par Stelmine et totalise 127,9 km². Elle est située à 55 km au nord-est de la mine de diamant Renard qui est accessible par la Route 167, soit près du contact est des sous-provinces de l'Opinaca et La Grande.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des claimss pour une valeur de 16 190 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a augmenté la superficie de sa propriété Joubert en procédant à l'acquisition par jalonnement de nouveaux claims pour une contrepartie en trésorerie de 20 989 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 53 587 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration de base tel que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 103 235 \$ se répartissant comme suit : 33 539 \$ (main d'œuvre), 1 981 \$ (transport), 10 229 \$ (hébergement), 6 581 \$ (carburant), 8 528 \$ (analyses d'échantillons), 38 340 \$ (déplacement), 4 037 \$ (divers).

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

b) Mercator, Quebec (continued)

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$22,718.

During the year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for an amount of total of \$12,645 divided as follows: \$6,132 (labor), \$1,439 (accommodation), \$124 (fuel), \$4,950 (miscellaneous).

c) Joubert, Quebec

Mining rights

The Joubert property consists of 247 claims 100% owned by Stelmine and covering an area of 127,9 km². It is located 55 km north-east of the Renard diamond mine, which is accessible by Road 167, at the eastern contact of the Opinaca and La Grande subprovinces.

During the previous year, the Company renewed mining claims for a value of \$16,190.

During the year, the Company increased the surface area of its Joubert property by acquiring new mining claims by staking for a cash consideration of \$20,989.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$53,587.

During the year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for an amount of total of \$103,235 divided as follows: \$33,539 (labor), \$1,981 (transportation), \$10,229 (accommodation), \$6,581 (fuel), \$8,528 (sample analysis), \$38,340 (travelling), \$4,037 (miscellaneous).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

d) Trieste, Québec

Droits miniers

La propriété Trieste consiste en 129 claims détenus à 100% par Stelmine et couvrant une superficie de 66,6 km². Elle est située dans le Territoire de la Baie-James à moins de 60 km au nord-ouest de la mine diamantifère Renard (Stornoway Diamonds Corp.)

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé des claims pour une valeur de 12 231 \$ (7 127 \$ en 2019).

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 51 747 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration de base tel que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 8 691 \$ en main d'œuvre.

e) Vallard, Québec

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2019, la Société a radié les droits miniers et les frais d'exploration de cette propriété, les claims étant expirés.

f) La Société a utilisé les mesures mises en place par le Gouvernement du Québec et le MERN sur la suspension de validité des droit miniers. La date de renouvellement des claims entre le 9 avril 2020 et le 9 avril 2021 a été repoussée d'un an.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

d) Trieste, Quebec

Mining rights

The Trieste property, 100% owned by Stelmine, consists of 129 claims having an area of 66.6 km². It is located in the James Bay Territory, less than 60 km north-west from Stornoway Diamonds Corp.'s Renard mine.

During the year, the Company renewed mining claims for a value of \$12,231 (\$7,127 in 2019).

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$51,747.

During the year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for a total amount of \$8,691 in labor.

e) Vallard, Quebec

During the year ended July 31, 2019, the Company wrote-off the mining rights and exploration fees of this property, the claims having expired.

f) The Company used the measures put in place by the Government of Quebec and the MERN on the suspension of validity of mining rights. The claim renewal date between April 9, 2020 and April 9, 2021 has been extended by one year.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

8. FIXED ASSETS

	Équipement informatique / Computer equipment
	\$
Coût	
Solde au 31 juillet 2019	5 122
Acquisition	750
Solde au 31 juillet 2020	<u>5 872</u>
 Cumul des amortissements	
Solde au 31 juillet 2019	2 988
Amortissement de la période	660
Solde au 31 juillet 2020	<u>3 648</u>
Valeur comptable nette au 31 juillet 2020	<u><u>2 224</u></u>

Cost	
Balance as at July 31, 2019	5 122
Acquisition	750
Balance as at July 31, 2020	<u>5 872</u>
 Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2019	2 988
Depreciation expense for the period	660
Balance as at July 31, 2020	<u>3 648</u>
Carrying amount as at July 31, 2020	<u><u>2 224</u></u>

	Équipement informatique / Computer equipment
	\$
Coût	
Solde aux 31 juillet 2019 et 2018	<u>5 122</u>
 Cumul des amortissements	
Solde au 31 juillet 2018	2 074
Amortissement de la période	914
Solde au 31 juillet 2019	<u>2 988</u>
Valeur comptable nette au 31 juillet 2019	<u><u>2 134</u></u>

Cost	
Balance as at July 31, 2019 and 2018	<u>5 122</u>
 Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2018	2 074
Depreciation expense for the period	914
Balance as at July 31, 2019	<u>2 988</u>
Carrying amount as at July 31, 2019	<u><u>2 134</u></u>

9. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Note	31 juillet / July 31, 2020	31 juillet / July 31, 2019	
		\$	\$	
Fournisseurs	17.1	39 222	35 263	Trade
Salaires et charges sociales		40 346	45 256	Salaries and benefits
Autres créditeurs (ci-dessous)		19 258	21 073	Other payables (below)
		<u>98 826</u>	<u>101 592</u>	
Autres créditeurs au début de l'exercice		21 073	151 195	Other payables, beginning of the year
Augmentation de l'exercice	11.1 (b)(d)	90 228	-	Increase of the year
Réduction suite au respect de l'engagement lié aux placements accreditifs		(92 043)	(130 122)	Reduction following the fulfillment of the commitment related to flow-through placements
Autres créditeurs à la fin de l'exercice		<u>19 258</u>	<u>21 073</u>	Other payables, end of the year

9. TRADE AND OTHER PAYABLES

10. EMPRUNT

En avril 2020, suite à la continuité du confinement lié au Covid-19, la Société a demandé l'aide d'urgence de 40 000 \$ pour les entreprises canadiennes sous forme de prêt sans intérêt. En remboursant le prêt avant le 31 décembre 2022, cela entraînera une radiation de 25 % soit 10 000 \$, qui sera transféré en subvention non-remboursable. Si le prêt n'est pas remboursé au 31 décembre 2022, il sera converti en prêt à terme de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5% et la totalité du prêt devra être remboursé. La Société compte rembourser le 30 000 \$ en décembre 2022.

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont également admissibles à recevoir des dividendes et le remboursement du capital, et représentent un vote par action à l'assemblée de Stelmine Canada Ltée.

10. BORROWING

In April 2020, following the prolong constraints related to the Covid-19 pandemic; the Company contracted a \$40,000 interest-free loan from the Canada Emergency Business Account Program. By repaying the loan before December 31, 2022, the Company will benefit from a 25% write-off or \$10,000, which will be transferred to a non-repayable grant. If the loan is not repaid by December 31, 2022, it will be converted into a three-year term loan at an annual interest rate of 5%, with the entire loan to be repaid. The Company intends to reimburse the \$30,000 in December 2022.

11. EQUITY

11.1 Share capital

Authorized

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of Stelmine Canada Ltd.

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.1 Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions / Number of shares
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées aux 31 juillet 2018 et 2019	29 648 645
Placements privés (a) (c)	5 096 151
Placements privés accreditifs (b) (d)	2 579 250
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 juillet 2020	37 324 046

(a) En août 2019, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 75 000 \$ et a émis 499 999 actions ordinaires et 250 000 bons de souscription. Un montant de 63 202 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ l'action, échéant 18 mois suivant la date de clôture du placement. Un montant de 11 798 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé aux états de la situation financière.

(b) En août 2019, la Société a conclu un financement privé accreditif d'un montant total de 128 500 \$ avec une période de rétention de 4 mois et un jour et a émis 642 500 actions ordinaires. Un montant de 128 500 \$ a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 32 125 \$, lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créditeurs aux états de la situation financière.

(c) En octobre 2019, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 597 500 \$ et a émis 4 596 152 actions ordinaires et 2 298 076 bons de souscription. Un montant de 486 991 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ l'action, échéant 24 mois suivant la date de clôture du placement. Un montant de 110 509 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé aux états de la situation financière.

11. EQUITY (continued)

11.1 Share capital (continued)

Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2018 and 2019
Private placements (a) (c)
Flow-through private placements (b) (d)
Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2020

(a) In August 2019, the Company completed a private placement for a total amount of \$75,000 and issued 499,999 ordinary shares and 250,000 warrants. An amount of \$63,202 was recorded to share capital.

Each warrant entitles its holder to subscribe to one ordinary share at a price of \$0.20 per share, expiring 18 months from the date of issuance of the warrant. An amount of \$11,798 related to the issued warrants was recorded in the statements of financial position.

(b) In August 2019, the Company completed a flow-through private placement for a total amount of \$128,500 with a retention period of 4 months and a day and issued 642,500 ordinary shares. An amount of \$128,500 was recorded to share capital and an amount of \$32,125 related to the liability component was recorded within other payables in the statements of financial position.

(c) In October 2019, the Company completed a private placement for a total amount of \$597,500 and issued 4,596,152 ordinary shares and 2,298,076 warrants. An amount of \$486,991 was recorded to share capital.

Each warrant entitles its holder to subscribe to one ordinary share at a price of \$0.20 per share, expiring 24 months from the date of issuance of the warrant. An amount of \$110,509 related to the issued warrants was recorded in the statements of financial position.

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.1 Capital-actions (suite)

(d) En octobre 2019, la Société a conclu un financement privé accreditif d'un montant total de 309 880 \$ avec une période de rétention de 4 mois et un jour et a émis 1 936 750 actions ordinaires. Un montant de 309 880 \$ a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 58 103 \$, lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créditeurs aux états de la situation financière.

Les placements privés et les placements accreditifs sont présentés déduction faite des frais d'émission totalisant 43 406 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

	31 juillet / July 31, 2020		31 juillet / July 31, 2019		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	1 865 000	0,30	4 051 084	0,38	Balance, beginning of the year
Émis	2 548 076	0,20	-	-	Issued
Expirés	(1 865 000)	0,30	(2 186 084)	0,45	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 548 076</u>	0,20	<u>1 865 000</u>	0,30	Balance, end of the year

11. EQUITY (continued)

11.1 Share capital (continued)

(d) In October 2019, the Company completed a flow-through private placement for a total amount of \$309,880 with a retention period of 4 months and a day and issued 1,936,750 ordinary shares. An amount of \$309,880 was recorded to share capital and an amount of \$58,103 related to the liability component was recorded within other payables in the statements of financial position.

Private placements and flow-through private placements are presented net of share issue expenses of \$43,406 during the year ended July 31, 2020.

11.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares and are as follows:

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation :

	31 juillet / July 31, 2020		31 juillet / July 31, 2019		Expiry date
	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	
29 décembre 2019			1 240 000	0,30	December 29, 2019
26 janvier 2020			625 000	0,30	January 26, 2020
1 ^{er} février 2021	250 000	0,20			February 1 2021
29 octobre 2021	2 298 076	0,20			October 29 2021
	<u>2 548 076</u>		<u>1 865 000</u>		

La valeur des bons de souscription expirés au 31 juillet 2020 est de 21,716 \$ (300 050 \$ en 2019).

La juste valeur des 250 000 bons de souscription de 11 798 \$ émis lors du placement privé de 75 000 \$ au cours de la période terminée le 31 juillet 2020 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

11. EQUITY (continued)

11.2 Warrants (continued)

The following table summarizes the information relating to the warrants outstanding:

The fair value of the expired warrants as at July 31, 2020 is \$21,716 (\$300,050 in 2019).

The fair value of the 250,000 warrants of \$11,798 issued on a private placement of \$75,000 during the period ended July 31, 2020, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

	31 juillet / July 31, 2020	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,15 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	96,00%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,75%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	1,5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,20 \$	Exercise price

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur des 2 298 076 bons de souscription de 110 509 \$ émis lors du placement privé de 597 500 \$ au cours de la période terminée le 31 juillet 2020 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	<u>31 juillet / July 31, 2020</u>	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,13 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	106,00%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,75%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	2 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,20 \$	Exercise price

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription attribués. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie du bon de souscription attribué.

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté des plans de paiements fondés sur des actions en vertu desquels les membres du conseil d'administration peuvent accorder des options d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime correspond à 10 % des actions émises de la Société au moment de l'attribution de toutes options.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par le conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédent l'attribution, et la durée des options ne pourra excéder cinq ans.

11. EQUITY (continued)

11.2 Warrants (continued)

The fair value of the 2,298,076 warrants of \$110,509 issued on a private placement of \$597,500 during the period ended July 31, 2020, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the warrants granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the warrant granted.

12. EMPLOYEE REMUNERATION

12.1 Share-based payments

The Company has adopted shared-based compensation plans under which members of the board of directors may award options for ordinary shares to directors, officers, employees, and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan correspond at 10 % of shares issued by the Company at the time of the grant of any options.

The exercise price of each option is determined by the board of directors and cannot be less than the market value of the ordinary shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years.

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
 (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions
 (suite)

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en espèces.

Les options aux intervenants permettent à leurs titulaires de souscrire à des actions ordinaires et se détaillent comme suit :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Outstanding intermediaries' options entitle their holders to subscribe to common shares and are as follows:

	31 juillet / July 31, 2020		31 juillet / July 31, 2019		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	2 460 000	0,25	1 810 000	0,30	Balance, beginning of the year
Attribuées	-	-	850 000	0,15	Granted
Expirées	(400 000)	0,18	(200 000)	0,30	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 060 000</u>	0,25	<u>2 460 000</u>	0,25	Balance, end of the year

Le 12 février 2019, la Société a octroyé un total de 850 000 options d'achat d'actions soit 650 000 à des administrateurs, dirigeants et employé, pour une durée de 5 ans. La Société a aussi octroyé 200 000 options à des consultants, pour une durée de 1 an. Toutes les options sont acquises à la date de leur octroi, à un prix d'exercice de 0,15 \$ et chaque option peut être levée durant chacune des périodes stipulées ci-haut à compter de la date de l'octroi.

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2020 :

On February 12, 2019, the Company has granted a total of 850,000 stock options, or 650,000, to directors, officers and employees, for a period of 5 years. The Company also granted 200,000 options to consultants, for a period of 1 year. All options vest on the date of their grant, at an exercise price of \$ 0.15 and each option may be exercised during each of the periods stipulated above from the date of grant.

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2020:

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
 (suite)

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Paiements fondés sur des actions
 (suite)

12.1 Share-based payments (continued)

Prix d'exercice / Exercise price	Options en circulation / Outstanding options			Options pouvant être exercées / Exercisable options	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	1 410 000	0,20	1.70	1 410 000	0,20
0,15	650 000	0,05	2.60	650 000	0,05
	<u>2 060 000</u>	<u>0.25</u>		<u>2 060 000</u>	<u>0.25</u>

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2019 :

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2019:

Prix d'exercice / Exercise price	Options en circulation / Outstanding options			Options pouvant être exercées / Exercisable options	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	1 610 000	0,30	2,70	1 610 000	0,30
0,15	850 000	0,15	3,60	850 000	0,15

La juste valeur des 850 000 options attribuées au cours de la période terminée le 31 juillet 2019 est de 0,084 \$ par option pour 650 000 options et 0,035 \$ par option pour 200 000 options.

The fair value of the 850,000 options granted for the period ended July 31, 2019 is of \$0.084 per option for 650,000 options and \$0.035 per option for 200,000 options.

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur de 54 600 \$ des 650 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

31 juillet /
 July 31,
 2019

Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	75,00%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,82%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,15 \$	Exercise price

La juste valeur de 7 000 \$ des 200 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

31 juillet /
 July 31,
 2019

Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	68,00%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,79%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	1 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,15 \$	Exercise price

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options attribuées. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie de l'option attribuée.

Pour l'exercice terminée le 31 juillet 2020, aucun montant n'a été comptabilisé en tant que paiements fondés sur des actions à l'état du résultat net, ni crédité au surplus d'apport (62 050 \$ pour la période terminée le 31 juillet 2019).

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

The fair value of \$54,600 of 650,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The fair value of \$7,000 of 200,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the options granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the option granted.

For the year ended July 31, 2020, no amount has been accounted for as share-based payments in profit or loss, neither was credited to contributed surplus (\$62,050 for the period ended July 31, 2019).

13. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actions et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La juste valeur initiale de l'emprunt a été évaluée selon le niveau 2 et est déterminée à partir de modèles et de techniques d'évaluation maximisant l'utilisation de données de marché observables. Les techniques utilisées par la Société comprennent la comparaison avec des instruments similaires, la valeur actualisée des flux de trésorerie, le modèle d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques donnent des résultats fiables.

13. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statements of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly;
- Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

Financial instruments measured at amortized cost for which the fair value is disclosed

The carrying value of cash, and cash equivalents and trade and other payables is considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

The initial fair value of the borrowing was assessed according to the level 2 and is determined on the basis of valuation models and techniques that maximize the use of observable market data. The techniques used by the Company include comparison with similar instruments, discounted cash flows, the option pricing model and other techniques commonly used by market participants, if these techniques have been demonstrated to provide reliable results.

14. PERTE NETTE PAR ACTION

En calculant la perte nette de base par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 11 et 12.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire aux 31 juillet 2020 et 2019.

14. NET LOSS PER SHARE

In calculating the net loss per share, potentially dilutive ordinary shares, such as share options and warrants, have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share and would thus have an antidilutive effect. Details on outstanding share options and warrants that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 11 and 12.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary as at July 31, 2020 and 2019.

**Pour les exercices terminés le
 31 juillet / For the years ended
 July 31,**

	2020	2019	
	\$	\$	
Perte nette de l'exercice	(289 578)	(391 676)	Net loss for the year
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	35 731 092	29 648 645	Weighted average number of ordinary shares
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01)	(0,01)	Basic and diluted net loss per ordinary share

Il n'y a pas eu d'autres transactions portant sur des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'approbation de ces états financiers.

There have been no other transactions involving ordinary shares between the reporting date and the date of approbation of these financial statement.

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts sur le résultat et impôt différé sont composés d'impôt différé lié au renversement des autres crédettes de 92 043 \$ (130,122 \$ en 2019), suite au respect des obligations liées au financement accreditif.

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'impôt combiné au fédéral et provincial de 26,5 % (26,7 % au 31 juillet 2019) au résultat avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Current and deferred income taxes are comprised of deferred taxes related to the reversal of the other payables of \$92,043 (\$130,122 in 2019) due to compliance with obligations related to flow-through financing.

The income tax expense (recovery) attributable to income and loss differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (26.7% as at July 31, 2019) to income and loss before income taxes as a result of the following:

**15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT
 DIFFÉRÉ (suite)**

**15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES
 (continued)**

	31 juillet / July 31, 2020	31 juillet / July 31, 2019	
	\$	\$	
Résultat net avant impôts	(381 621)	(521 798)	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(101 129)	(139 320)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de :			Increase (decrease) in income taxes resulting from:
Crédit d'impôt relatif aux ressources	-	26 111	Tax credit relating to resources
Paiements fondés sur des actions	-	16 568	Share-based payments
Frais d'exploration et d'évaluation	12 220	-	Exploration and evaluation fees
Radiation de propriétés minières	-	11 985	Write-off of mining assets properties
Frais d'émission d'actions déductibles	(1 484)	(11 175)	Deductible issuance cost of shares
Dépenses non déductibles	1 277	1 548	Non-deductible expenses
Avantages fiscaux non constatés	89 116	94 283	Unrecognized tax benefits
	<u>-</u>	<u>-</u>	

Au 31 juillet 2020, les différences temporelles déductibles (imposables) pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif (passif) d'impôt différé sont les suivantes :

As at July 31, 2020, deductible (taxable) timing differences for which the Company has not recognized deferred tax assets (liabilities) are as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Propriétés minières	(25 487)	(19 540)	Mining Properties
Frais d'émission d'actions	12 138	9 949	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	644 914	488 703	Non-capital losses
	<u>631 565</u>	<u>479 112</u>	

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

Au 31 juillet 2019, les différences temporelles déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Actifs miniers	33 254	25 495	Mining assets
Frais d'émission d'actions	12 977	9 949	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	594 360	450 315	Non-capital losses
	<u>640 591</u>	<u>485 759</u>	

La capacité de la Société à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

Par conséquent, certains actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés. Ces actifs d'impôt différé non reconnus totalisent 1 110 677 \$ (1 126 350 \$ en 2019).

Au 31 juillet 2020, la Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expirent comme suit :

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial
	\$	\$
2040 -	337 028	333 807
2039 -	353 976	349 947
2038 -	304 041	458 475
2037 -	303 216	140 261
2036 -	147 582	145 812
2035 -	184 991	183 769
2034 -	122 055	119 992
2033 -	235 432	229 608
2032 -	499 811	496 328
2031 -	559 156	549 817
2030 -	415 111	410 364
2029 -	373 700	369 326
2028 -	453 329	452 086
2027 -	10 000	10 000
	<u>4 299 428</u>	<u>4 249 592</u>

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

As at July 31, 2019, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax assets are as follows:

The ability of the Company to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of the operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized. These deferred tax assets not recognized amount to \$1,110,677 (\$1,126,350 in 2019).

As at July 31, 2020, the Company has non-capital tax losses, which are available to reduce income taxes in future years and expire as follows:

**16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES –
FLUX DE TRÉSORERIE**

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement sont détaillées comme suit :

	Pour les exercices terminés le 31 juillet / For the years ended July 31,		
	<u>2020</u>	<u>2019</u>	
	\$	\$	
Trésorerie affectée à l'exploration	(21 382)	496 261	Cash reserved for exploration
Crédits d'impôts à recevoir	-	158 899	Tax credits receivable
Taxes de vente à recevoir	(5 651)	32 372	Sales taxes receivable
Frais payés d'avance	(144 467)	28 351	Prepaid expenses
Fournisseurs et autres créditeurs	(951)	(25 947)	Trade and other payables
	<u>(172 451)</u>	<u>689 936</u>	

**16. ADDITIONAL INFORMATION - CASH
FLOWS**

The net changes in non-cash operating working capital items are detailed as follows:

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	Pour les exercices terminés le 31 juillet / For the years ended July 31,		
	<u>2020</u>	<u>2019</u>	
	\$	\$	
Valeur attribuée aux bons de souscription émis	122 307	-	Value assigned to the issued warrants
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	21 716	300 050	Value assigned to the expired warrants
Paiements fondés sur des actions	-	62 050	Share-based payments
Augmentation des autres créditeurs liés à l'émission d'actions accréditives	90 228	-	Increase of other payables related to the flow-through shares issued

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une société contrôlée par un dirigeant de la Société, les principaux dirigeants, comme il est expliqué ci-dessous, ainsi que les membres de leur famille proche.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie à l'exception des paiements fondés sur des actions.

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Rémunération des principaux dirigeants – La Société considère que ses administrateurs et les membres de la direction font partie de ses principaux dirigeants. La rémunération de ces principaux dirigeants, composée de salaires et d'avantages sociaux et d'honoraires de consultation, se présente comme suit :

**Pour les exercices terminés
 le 31 juillet / For the years
 ended July 31,**

	2020	2019	
	\$	\$	
Travaux d'exploration	46 267	115 225	Exploration activities
Paiements fondés sur des actions	-	50 400	Share-based payments
Frais généraux d'administration	116 867	145 951	General administrative expenses
Frais d'exploration et d'évaluation	13 840	-	Exploration and evaluation fees
	<u>176 974</u>	<u>311 576</u>	

Un montant à payer de 17 369 \$ (15 292 \$ en 2019) à des sociétés liées à des dirigeants est inclus dans les fournisseurs.

17. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include a company controlled by an officer of the Company, key management, and close members of their family as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash except for share-based payments.

17.1 Transactions with key management personnel

Compensation of Key Management Personnel – The Company considers its directors and executives to be key management personnel. Key management personnel compensation consisting of salaries, benefits and consulting fees are as follows:

An amount of \$17,369 (\$15,292 in 2019) payable to companies related to directors is included in Trade.

18. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration tel que stipulé à la note 20. Les variations du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

19.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière. La Société estime que sa trésorerie a un faible risque de crédit.

18. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objective is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. The Company manages its capital structure and makes adjustments based on economical conditions and risk characteristics of the underlying assets. To maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The Company is not subject to external capital requirements unless the Company closes a flow-through placement for which funds must be dedicated to exploration expenditures, as stated in Note 20. Changes in capital are shown in the statements of changes in equity.

19. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS

The Company is exposed to various risks in relation with financial instruments. The main types of risks to which the Company is exposed are credit risk and liquidity risk.

The most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

19.1 Credit risk

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Company believes that cash has a low credit risk.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

19.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements et aux produits provenant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers.

Au 31 juillet 2020, les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts le cas échéant) des Fournisseurs d'un montant de 39 222 \$ (35 263 \$ au 31 juillet 2019) sont de moins d'un an. À cette date, l'échéance contractuelle de l'emprunt de 30 000 \$ (aucun au 31 juillet 2019) est dans 2,5 ans.

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives, et selon les règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée pour réaliser des travaux d'exploration minière. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Les règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration et d'évaluation qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;

19. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS (continued)

19.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

The Company expects being able to meet its obligations from its cash flows related with financings and its proceeds from its matured financial assets.

As at July 31, 2020, the contractual maturities (including interest payments, where applicable) of Trade of \$39,222 (\$35,263 as at July 31, 2019) are less than one year. On this date, the \$30,000 (nil as at July 31, 2019) borrowing contractual maturity is in 2.5 years.

20. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is required to conduct mining exploration work. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of some expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for the investors.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration and evaluation activities, which must be performed at no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS
(suite)

- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

La Société respectera ces échéanciers.

Au cours des exercices de présentation de l'information financière terminés les 31 juillet 2020 et 2019, la Société a reçu :

un montant de 128 500 \$ à la suite d'un placement accreditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales le 31 décembre 2019 au profit des investisseurs et;

un montant de 309 880 \$ à la suite d'un placement accreditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales le 31 décembre 2019 au profit des investisseurs.

Au 31 juillet 2019, une somme de 478 450 \$ sur 559 500 \$ a été dépensée en travaux d'exploration. Le montant du financement accreditif non dépensé de 81 050 \$ a été dépensé avant le 31 décembre 2019.

Au 31 juillet 2020, une somme de 335 670 \$ sur 438 380 \$ a été dépensée en travaux d'exploration. Le montant du financement accreditif non dépensé de 102 432 \$ devra être dépensé avant le 31 décembre 2020.

Dans le cadre de l'acquisition des claims dans la propriété Courcy (note 7a), la Société s'est engagée à payer une royauté nette de fonderie (NSR) de 0,25 % ainsi qu'un bonus de découverte de 0,50 \$ par once d'or pour des réserves supérieures à 5 000 000 d'onces.

En juin 2018, la Société a signé une offre de location valide sur 60 mois, pour le paiement d'un loyer mensuel de 1 467 \$ indexé annuellement. Aucun bail n'a été signé à ce jour.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Aucun événement postérieur

20. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS
(continued)

- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration activities.

The Company will respect these timelines.

During the financial reporting years ended July 31, 2020 and 2019, the Company received:

\$128,500 from a flow-through placement for which it renounced tax deductions on December 31, 2019, to the benefit of investors and;

\$309,880 from a flow-through placement for which it renounced tax deductions on December 31, 2019, to the benefit of investors.

As of July 31, 2019, an amount of \$478,450 of \$559,500 has been spent on exploration work. The amount of outstanding unspent funding of \$81,050 has been spent by December 31, 2019

As of July 31, 2020, an amount of \$335,670 of the \$438,380 has been spent on exploration work. The amount of outstanding unspent funding of \$102,432 must be spent by December 31, 2020.

In connection with the acquisition of the claims on the Courcy property (note 7a), the Company has committed to pay a net smelter royalty (NSR) of 0.25% and a discovery bonus of \$0.50 per ounce of gold for reserves greater than 5,000,000 ounces.

In June 2018, the Company signed a 60-month rental offer for a monthly payment of \$1,467, indexed annually. No lease has been signed as of yet.

21. SUBSEQUENT EVENTS

No subsequent event